

Séance n° 4 du Conseil de Communauté  
du mercredi 8 juillet 2020 à 18h30

**DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**RELATIF A L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES**  
**MEMBRES DU BUREAU**

**Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 37**  
**Nombre de conseillers en exercice : 37**  
**Nombre de conseillers présents : 32**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le 8 juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis dans la salle Claude Nougaro de la commune de Montady, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant de la Communauté de communes La Domitienne, monsieur Alain CARALP, le 3 juillet 2020, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

<b>Conseiller / Conseillère</b>	<b>P*</b>	<b>R*</b>	<b>A*</b>	<b>Commentaire</b>
M. Serge BACCOU	X			
M. Henri BEC	X			
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL	X			
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par Bruno BERRAH
M. Didier CAYLA	X			
Mme Valérie CHABOT	X			
Mme Marcelle COUDERC	X			
Mme Françoise CRASSOUS	X			
M. Pierre CROS		X		Représenté par Valérie CHABOT
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE	X			
M. Cédric GARCIA	X			
M. Bernard GUERRERE	X			
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE	X			

Mme Catherine LIMORTÉ		X		Représentée par Jean-Pierre PEREZ
Mme Brigitte MATHE-MAURY	X			
M. Thierry MAURAT	X			
M. Michel PEPOZ		X		Représenté par Didier CAYLA
M. Jean-Pierre PEREZ	X			
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL	X			
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Viviane TAFANI-ROUQUET		X		Représentée par Marcelle COUDERC
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA	X			
M. Philippe VIDAL	X			
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	

P\* = présent(e), R\* = représenté(e), A\* = absent(e)

## **1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

La séance a été ouverte sous la présidence de monsieur Alain CARALP, Président sortant.

Il a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Madame Martine SIGNOUREL a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil communautaire (article L. 2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire, a dénombré 32 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

## **2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

### **2.1. Présidence de l'assemblée**

Le doyen des membres présents du Conseil communautaire, monsieur Robert SENAL, a pris la présidence de l'assemblée (article L. 5211-9 du CGCT).

Il a ensuite invité le Conseil communautaire à procéder à l'élection du Président.

Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **2.2. Constitution du bureau de vote**

Le Conseil communautaire a désigné, à l'unanimité, deux assesseurs parmi les conseillers communautaires :

- Assesseur n°1 : madame Géraldine ESCANDE-COLIN,
- Assesseur n°2 : monsieur Bruno BERRAH.

### **2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Le Président de séance fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Alain CARALP.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par La Domitienne. Le Président l'a effectivement constaté, sans toucher l'enveloppe. Le conseiller communautaire a déposé lui-même son enveloppe dans l'urne prévue à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

### **2.4. Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de votes blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 36
- Majorité absolue : 19

<b>NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffre	En toutes lettres
CARALP Alain	36	Trente six

### **2.4. Proclamation de l'élection du Président**

Monsieur Alain CARALP a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

### **3. ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS**

Sous la présidence de monsieur Alain CARALP nouvellement élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la Communauté de communes La Domitienne doit disposer au minimum d'un Vice-Président et au maximum d'un nombre de Vice-Présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 8 Vice-Présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 Vice-Présidents).

Il précise que le Conseil communautaire peut décider à la majorité des deux-tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 Vice-Présidents.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à 7 le nombre des Vice-Présidents, conformément à la délibération n° 20.080.1 du 8 juillet 2020.

#### **3.1. Election du premier Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Serge PESCE.

##### **3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Nombre de votes blancs : 6
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 29
- Majorité absolue : 15

<b>NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffre	En toutes lettres
PESCE Serge	28	Vingt-huit
PUCHE Marlène	1	Un

##### **3.1.2. Proclamation de l'élection du premier Vice-Président**

Monsieur Serge PESCE a été proclamé 1<sup>er</sup> (premier) Vice-Président et immédiatement installé.

### **3.2. Election du deuxième Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Philippe VIDAL.

#### **3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- Nombre de votes blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 30
- Majorité absolue : 16

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
VIDAL Philippe	30	Trente

#### **3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-Président**

Monsieur Philippe VIDAL a été proclamé 2<sup>ème</sup> (deuxième) Vice-Président et immédiatement installé.

### **3.3. Election du troisième Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Alain CASTAN.

#### **3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 4
- Nombre de votes blancs : 6
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 27
- Majorité absolue : 14

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
CASTAN Alain	27	Vingt-sept

#### **3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président**

Monsieur Alain CASTAN a été proclamé 3<sup>ème</sup> (troisième) Vice-Président et immédiatement installé.

### **3.4. Election du quatrième Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Pierre CROS.

#### **3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- Nombre de votes blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés  $[b-(c+d)]$  : 32
- Majorité absolue : 17

<b>NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffre	En toutes lettres
CROS Pierre	32	Trente-deux

#### **3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président**

Monsieur Pierre CROS a été proclamé 4<sup>ème</sup> (quatrième) Vice-Président et immédiatement installé.

### **3.5. Election du cinquième Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Christian SEGUY.

#### **3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Nombre de votes blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés  $[b-(c+d)]$  : 32
- Majorité absolue : 17

<b>NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffre	En toutes lettres
SEGUY Christian	32	Trente-deux

#### **3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président**

Monsieur Christian SEGUY a été proclamé 5<sup>ème</sup> (cinquième) Vice-Président et immédiatement installé.

### **3.6. Election du sixième Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Jean-François GUIBBERT.

#### **3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- Nombre de votes blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 33
- Majorité absolue : 17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
GUIBBERT Jean-François	33	Trente-trois

#### **3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président**

Monsieur Jean-François GUIBBERT a été proclamé 6<sup>ème</sup> (sixième) Vice-Président et immédiatement installé.

### **3.7. Election du septième Vice-Président**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Jean-Pierre PEREZ,
- madame Géraldine ESCANDE -COLIN

#### **3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 5
- Nombre de votes blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 28
- Majorité absolue : 15

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
PEREZ Jean-Pierre	28	Vingt-huit

#### **3.7.2. Proclamation de l'élection du septième Vice-Président**

Monsieur Jean-Pierre PEREZ a été proclamé 7<sup>ème</sup> (septième) Vice-Président et immédiatement installé.

## **4. ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- du Président de l'EPCI,
- d'un ou plusieurs Vice-Présidents,
- et éventuellement d'autres membres.

Le Conseil communautaire a fixé à 8 le nombre des autres membres du Bureau, soit 1 par commune membre de La Domitienne, conformément à la délibération n° 20.080.1 du 8 juillet 2020.

### **4.1. Election du neuvième membre du Bureau**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidate :

- madame Maryse LACOMBE.

#### **4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 34
- f. Majorité absolue : 18

<b>NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	En chiffre	En toutes lettres
LACOMBE Maryse	34	Trente-quatre

#### **4.1.2. Proclamation de l'élection du neuvième membre du Bureau**

Madame Maryse LACOMBE a été proclamée 9<sup>ème</sup> (neuvième) membre du Bureau, représentante de la commune de Colombiers, et immédiatement installée.

### **4.2. Election du dixième membre du Bureau**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidate :

- Madame Martine SIGNOUREL.

#### **4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de votes blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 31
- f. Majorité absolue : 16



NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
SIGNOUREL Martine	31	Trente et un

#### 4.2.2. Proclamation de l'élection du dixième membre du Bureau

Madame Martine SIGNOUREL a été proclamée 10<sup>ème</sup> (dixième) membre du Bureau, représentante de la commune de Maraussan, et immédiatement installée.

### 4.3. Election du onzième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- Monsieur Bruno DAMBLEMONT.

#### 4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de votes blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 32
- f. Majorité absolue : 17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DAMBLEMONT Bruno	32	Trente-deux

#### 4.3.2. Proclamation de l'élection du onzième membre du Bureau

Monsieur Bruno DAMBLEMONT a été proclamé 11<sup>ème</sup> (onzième) membre du Bureau, représentant de la commune de Cazouls-lès-Béziers, et immédiatement installé.

### 4.4. Election du douzième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- Monsieur Didier CAYLA.

#### 4.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 30
- f. Majorité absolue : 16

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
CAYLA Didier	30	Trente

#### 4.4.2. Proclamation de l'élection du douzième membre du Bureau

Monsieur Didier CAYLA a été proclamé 12<sup>ème</sup> (douzième) membre du Bureau, représentant de la commune de Montady, et immédiatement installé.

### **4.5. Election du treizième membre du Bureau**

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- Monsieur Bruno BERRAH.

#### 4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 33
- f. Majorité absolue : 17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BERRAH Bruno	33	Trente-trois

#### 4.5.2. Proclamation de l'élection du treizième membre du Bureau

Monsieur Bruno BERRAH a été proclamé 13<sup>ème</sup> (treizième) membre du Bureau, représentant de la commune de Nissan-Lez-Ensérune, et immédiatement installé.

### **4.6. Election du quatorzième membre du Bureau**

Le Président fait appel à candidatures.

Sont candidats :

- Madame Nathalie PIQUES,
- Monsieur Cédric GARCIA.

#### 4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
GARCIA Cédric	8	Huit
PIQUES Nathalie	27	Vingt-sept

#### 4.6.2. Proclamation de l'élection du quatorzième membre du Bureau

Madame Nathalie PIQUES a été proclamée 14<sup>ème</sup> (quatorzième) membre du Bureau, représentante de la commune de Maureilhan, et immédiatement installée.

### 4.7. Election du quinzième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidate :

- Madame Géraldine ESCANDE-COLIN.

#### 4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de votes blancs : 7
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 28
- f. Majorité absolue : 15

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
ESCANDE-COLIN Géraldine	28	Vingt-huit

#### 4.7.2. Proclamation de l'élection du quinzième membre du Bureau

Madame Géraldine ESCANDE-COLIN a été proclamée 15<sup>ème</sup> (quinzième) membre du Bureau, représentante de la commune de Lespignan, et immédiatement installée.

### 4.8. Election du seizième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidate :

- Madame Catherine LIMORTÉ.

**Le 1<sup>er</sup> tour de scrutin est irrégulier au motif que 38 enveloppes ont été déposées dans l'urne.**

**20h00 : Départ de monsieur Thierry MAURAT, qui a donné pouvoir à monsieur Alain CARALP.**

**Il est procédé à un nouveau scrutin.**

#### 4.8.1. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 4
- d. Nombre de votes blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 27
- f. Majorité absolue : 14

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
LIMORTÉ Catherine	27	Vingt-sept

#### 4.8.2. Proclamation de l'élection du seizième membre du Bureau

Madame Catherine LIMORTÉ a été proclamée seizième (seizième) membre du Bureau, représentante de la commune de Vendres, et immédiatement installée.

## 5. OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

Sans objet.

## 6. PROCLAMATION DES RÉSULTATS

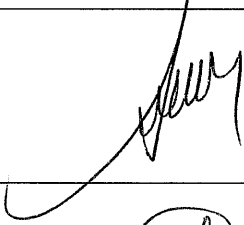
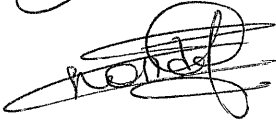
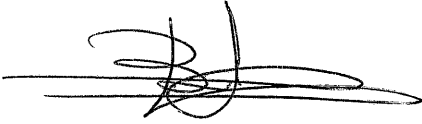
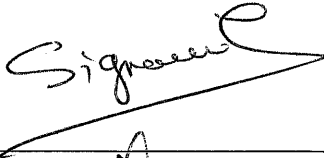
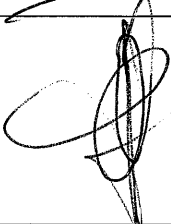
Sont proclamés en qualité de membres du Bureau :



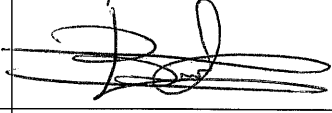





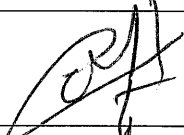

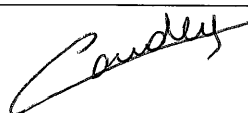

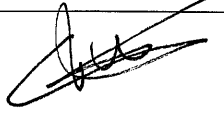
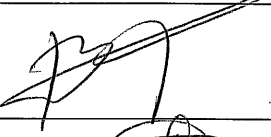

Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Alain CARALP
Premier Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Serge PESCE
Deuxième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Philippe VIDAL
Troisième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Alain CASTAN
Quatrième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Pierre CROS
Cinquième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Christian SEGUY
Sixième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Jean-François GUIBBERT
Septième Vice-Président de la Communauté de communes La Domitienne	M. Jean-Pierre PEREZ
Neuvième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Maryse LACOMBE
Dixième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Martine SIGNOUREL
Onzième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	M. Bruno DAMBLEMONT
Douzième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	M. Didier CAYLA
Treizième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	M. Bruno BERRAH
Quatorzième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Nathalie PIQUES
Quinzième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Géraldine ESCANDE-COLIN
Seizième membre du Bureau de la Communauté de communes La Domitienne	Mme Catherine LIMORTÉ





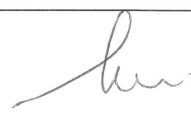
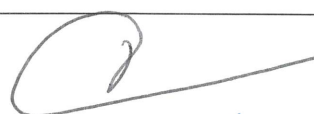
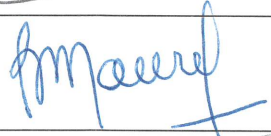

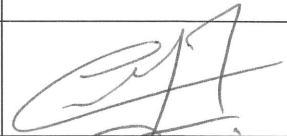




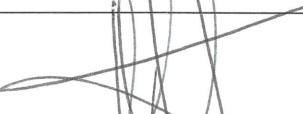

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

**Le présent procès-verbal dressé et clos le 8 juillet 2020 à 20h10, en double exemplaire, est signé par les membres du Bureau et par l'ensemble des Conseillers communautaires présents ou représentés.**

**Conformément aux articles L. 2122-12 et R. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales, le présent procès-verbal est rendu public par voie d'affichage à la porte du siège de La Domitienne dans les 24 heures suivant son adoption.**

<b>Le doyen d'âge du Conseil communautaire</b>	
<b>L'assesseur n°1</b>	
<b>L'assesseur n°2</b>	
<b>Le secrétaire de séance</b>	
<b>Le ou la Président(e) de la Communauté de communes La Domitienne</b>	

	identité	commune	P	A	R	commentaire	émargement
1	M. Serge BACCOU	Cazouls-lès-Béziers					
2	M. Henri BEC	Vendres					
3	M. Bruno BERRAH	Nissan-lez-Ensérune					
4	Mme Patricia BERTHOMIEU	Montady					
5	M. Thierry CALMEL	Colombiers					
6	M. Alain CARALP	Colombiers					
7	M. Alain CASTAN	Montady					
8	Mme Patricia CATHALA	Nissan-lez-Ensérune					
9	M. Didier CAYLA	Montady					
10	Mme Valérie CHABOT	Nissan-lez-Ensérune					
11	Mme Marcelle COUDERC	Cazouls-lès-Béziers					
12	Mme Françoise CRASSOUS	Lespignan					
13	M. Pierre CROS	Nissan-lez-Ensérune					
14	M. Bruno DAMBLEMONT	Cazouls-lès-Béziers					
15	Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	Lespignan					

	identité	commune	P	A	R	commentaire	émargement
16	M. Frédéric FABRE	Maraussan					
17	M. Cédric GARCIA	Maureilhan					
18	M. Bernard GUERRERE	Lespignan					
19	M. Jean-François GUIBBERT	Lespignan					
20	Mme Maryse LACOMBE	Colombiers					
21	Mme Catherine LIMORTÉ	Vendres					
22	Mme Brigitte MATHE-MAURY	Nissan-lez-Ensérune					
23	M. Thierry MAURAT	Nissan-lez-Ensérune					
24	M. Michel PEPOZ	Montady					
25	M. Jean-Pierre PEREZ	Vendres					
26	M. Serge PESCE	Maraussan					
27	Mme Nathalie PIQUES	Maureilhan					
28	Mme Marlène PUCHE	Maraussan					
29	M. Michel SANCHEZ	Maraussan					
30	M. Christian SEGUY	Maureilhan					



X	identité	commune	P	A	R	commentaire	émargement
31	M. Robert SENAL	Cazouls-lès-Béziers					
32	Mme Martine SIGNOUREL	Maraussan					
33	Mme Brigitte SOULET	Maraussan					
34	Mme Viviane TAFANI-ROUQUET	Cazouls-lès-Béziers					
35	Mme Mireille TORTES	Montady					
36	Mme Maryline TUCA	Cazouls-lès-Béziers					
37	M. Philippe VIDAL	Cazouls-lès-Béziers					